

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 12/07/2024 - 29501 - 2019 B 05937 - 425 127 362 - FMC AUTOMOBILES

29501.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS FMC AUTOMOBILES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12.00			
Adresse de l'entreprise 1 Rue du 1er mai 92000 NANTERRE		Durée de l'exercice précédent 12.00			
Numéro SIRET* 4 2 5 1 2 7 3 6 2 0 0 0 4 3		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N clos le, N-1			
		31122023 31122022			
		Brut 1 Amortissements, provisions 2 Net 3 Net 4			
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB AC			
		Frais de développement * CX CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF 169 382.82 AG 148 422.25 20 960.57 25 280.57			
		Fonds commercial (1) AH AI			
		Autres immobilisations incorporelles AJ AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN 2 163 845.48 AO 1 482 379.30 681 466.18 632 288.26			
		Constructions AP 15027328.55 AQ 12190311.31 2 837 017.24 2 882 819.97			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR 16015083.55 AS 14 115 379.50 1 899 704.05 1 570 779.56			
		Autres immobilisations corporelles AT 4 343 872.25 AU 2 135 607.15 2 208 265.10 2 440 688.25			
		Immobilisations en cours AV 585 332.19 AW 585 332.19 456 710.14			
		Avances et acomptes AX AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS CT			
		Autres participations CU 54550122.24 CV 54550122.24 54550122.24			
		Créances rattachées à des participations BB BC			
		Autres titres immobilisés BD BE			
		Prêts BF BG			
Autres immobilisations financières* BH 124 067.41 BI 124 067.41 13 310.00					
TOTAL (II) BJ		92979034.49	30072099.51	62906934.98	62571998.99
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL 160 415.00 BM 160 415.00 133 775.00			
		En cours de production de biens BN BO			
		En cours de production de services BP BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR BS			
		Marchandises BT 133994473.09 BU 2 599 637.16 131394835.93 126629595.07			
	Avances et acomptes versés sur commandes BV 11 862.07 BW 11 862.07 9 534.68				
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)* BX 60 327 797.90 BY 272 436.88 60055361.02 20987117.71			
		Autres créances (3) BZ 920208241.99 CA 920208241.99 863369572.82			
		Capital souscrit et appelé, non versé CB CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD CE			
Disponibilités CF 642 889.72 CG 642 889.72 682 434.21					
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH 4 630 926.85 CI 4 630 926.85 5 027 676.52				
	TOTAL (III) CJ	1119976606.62	2 872 074.04	1117104532.58	1016839706.01
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN 203.81 203.81				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		1212955844.92	32944173.55	1180011671.37	1 079 411 705.00
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP 100.00	(3) Part à plus d'un an	CR 3 094 690.01
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

Copie certifiée conforme à l'original

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS FMC AUTOMOBILES		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :24394693.56.....)	DA	24394693.56	24394693.56	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	2 439 469.36	2 439 469.36	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	159166208.53	4 330.60	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	21263415.14	159161877.93	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	207263786.59	186000371.45	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	118854775.72	98284981.66	
	Provisions pour charges	DQ	11226220.59	4 171 846.99	
	TOTAL (III)	DR	130080996.31	102456828.65	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	4 938 582.78	1 852 938.57	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	(.01)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		973 125.00	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	220993069.27	297397606.63	
	Dettes fiscales et sociales	DY	69041394.97	64297443.02	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	539332473.39	410341211.41		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	8 358 500.32	16075689.86	
TOTAL (IV)	EC	842664020.72	790938014.49		
Ecarts de conversion passif*	(V)	ED	2 867.75	16 490.41	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1180011671.37	1 079 411 705.00		
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	842664020.73	789964889.49		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Copie certifiée conforme à l'original

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS FMC AUTOMOBILES							Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N					Exercice (N - 1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	2671982280.87	FB	74794032.45	FC	2746776313.32	2050955589.46	
	Production vendue	biens *	FD	40 818.40	FE		FF	40 818.40	65 369.29
		services *	FG	98780245.04	FH	1 924 293.68	FI	100704538.72	87154044.46
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2770803344.31	FK	76718326.13	FL	2847521670.44	2138175003.21	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	24 166.72	154 333.24	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	84 748 654.20	111552971.59	
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 151 310.17	2 283 421.31	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2934445801.53	2252165729.35
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	2559675993.43	1993923338.36	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(6648010.75)	(35551522.46)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	444 329.86	440 153.05	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(26 640.00)	(3 327.00)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	170678442.39	138285459.86	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	5 890 518.67	4 404 183.81	
	Salaires et traitements*					FY	16381264.92	15672835.82	
	Charges sociales (10)					FZ	8 695 445.12	7 355 973.37	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo- bilisations	- dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI) HS)			GA	856 184.05	833 640.24	
			- dotations aux provisions*			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	2 470 239.91	716 867.27	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	109571362.86	95969607.76	
Autres charges (12)					GE	724 705.93	943 054.20		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2868713836.39	2222990264.28	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	65731965.14	29175465.07	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 400 924.50	150918930.48	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	61178704.56	9 926 006.09	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	62579629.06	160844936.57	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	88 820 267.20	246 1902.89	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GU	88 820 267.20	246 1902.89	
Total des charges financières (VI)						GV	(26240638.14)	136233033.68	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GW	39 491 327.00	165408498.75	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)									

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS FMC AUTOMOBILES			Néant <input type="checkbox"/> *			
			Exercice N	Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	580 504.22	605 868.00	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	674 484.00		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	1 919 465.10	1 136 738.92	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	3 174 453.32	1 742 606.92	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	289 376.28	110 964.74	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	(320 965.93)		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG	4 133 454.08	2 170 619.92	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	4 101 864.43	2 281 584.66	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(927 411.11)	(538 977.74)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ	1 664 368.75	943 374.08	
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	15 636 132.00	4 764 269.00	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	3000199883.91	2414753272.84	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	2978936468.77	2255591394.91	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	21263415.14	159161877.93	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	1 400 924.50	151052364.17
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	4 269 925.95	441 743.24
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1		(200.00)
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	2 105 472.91	2 225 630.69
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	678 573.27	629 007.97	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		A9			
	facultatives A6	obligatoires				
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
	indemnités versées sur litiges clients		144 340.47			
	indemnités versées sur litiges salariés		50 000.00			
	indemnités versées sur litiges fournisseurs					
	pénalités de retard de livraison sur marchés		(4 395.83)			
	contraventions		85.00			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

Copie certifiée conforme à l'original

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des certifiées)*

Désignation de l'entreprise SAS FMC AUTOMOBILES										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	173 702.82	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG	2 089 270.93	KH		KI	133 756.00
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	8 811 283.38	KK		KL	5 250.00
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KN		KN		KO	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2	KP	6 016 665.17	KQ		KR	194 130.00
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS	15438317.29	KT		KU	576 766.26
	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	3 034 206.68	KW		KX	12 993.00	
	Matériel de transport*				KY	335 211.97	KZ		LA	5 712.30	
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	873 433.83	LC		LD	82 314.47	
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH	456 710.14	LI		LJ	1 139 544.08
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	37055099.39	LO		LP	2 150 466.11
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T
Autres participations					8U	54550122.24	8V		8W		
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières					IT	13 310.00	IU		IV	110 757.41	
TOTAL IV					LQ	54563432.24	LR		LS	110 757.41	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	91792234.45	ØH		ØJ	2 261 223.52	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						par virement de poste à poste		3		4	
						1		2		3	
								par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	4 320.00	LW	169 382.82
CORPORELLES	Terrains					IP		LX	59 181.45	LY	2 163 845.48
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB	8 816 533.38	
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		
	Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS		MG		MH	6 210 795.17	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK	16015083.55
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers			IU		MM		MN	3 047 199.68	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	340 924.27	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT	955 748.30	
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours					MY	1 010 922.03	MZ		NA	585 332.19
Avances et acomptes					NC		ND		NE		
TOTAL III					IY	1 010 922.03	NG	59 181.45	NH	38135462.02	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7	
	Autres participations					IØ		ØX		ØY	54550122.24
	Autres titres immobilisés					II		2B		2C	
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F	124 067.41
	TOTAL IV					I3		NJ		NK	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4	1 010 922.03	ØK	63 501.45	ØL	92979034.49	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Copie certifiée conforme à l'original

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS FMC AUTOMOBILES							Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A										
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement		CY		EL	4 320.00	EM	4 320.00	EN		
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles		PE	148 422.25	PF		PG		PH 148 422.25		
TOTAL I		RK	148 422.25	RM	4 320.00	RN	4 320.00	RO 148 422.25		
Terrains		PI	1 456 982.67	PJ	25 396.63	PK		PL 1 482 379.30		
Constructions	Sur sol propre	PM	7 128 362.09	PN	104 464.41	PO		PQ 7 232 826.50		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	4 816 766.49	PW	140 718.32	PX		PY 4 957 484.81		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	13867537.73	QA	247 841.77	QB		QC 14 115 379.50		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD	1 170 693.10	QE	245 023.46	QF		QG 1 415 716.56		
	Matériel de transport	QH	120 926.70	QI	37 161.21	QJ		QK 158 087.91		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	510 544.43	QM	51 258.25	QN		QO 561 802.68		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT		
TOTAL II		QU	29071813.21	QV	851 864.05	QW		QX 29923677.26		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	29220235.46	ØP	856 184.05	ØQ	4 320.00	ØR 30072099.51		
CADRE B										
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4		
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III	NL				NM				NO	
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW+NY)		NZ			
CADRE C										
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net au début de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à étaler					Z9	Z8				
Primes de remboursement des obligations					SP	SR				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS FMC AUTOMOBILES

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	UH		
	- financières	UG		UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Copie certifiée conforme à l'original

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Désignation de l'entreprise : SAS FMC AUTOMOBILES		Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	124 067.41	UV	100.00	UW	123 967.41				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	60 327 797.90		60 327 797.90						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée*) UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	55 114.19		55 114.19						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	101708016.32		101708016.32					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC	817550639.95		817550639.95						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	894 471.53		894 471.53						
	Charges constatées d'avance	VS	4 630 926.85		1 660 204.25		2 970 722.60				
	TOTAUX		VT	985291034.15	VU	982196344.14	VV	3 094 690.01			
RENOIS	(1) Montant des	VD									
	- Prêts accordés en cours d'exercice	VE									
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VF									
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)											
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	4 938 582.78		4 938 582.78						
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	220993069.27		220993069.27						
Personnel et comptes rattachés		8C	4 792 196.78		4 792 196.78						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	3 044 360.81		3 044 360.81						
État et autres	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	55762881.41		55762881.41						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	5 441 955.97		5 441 955.97						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	140175110.85		140175110.85						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	399157362.54		399157362.54						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZL									
Produits constatés d'avance		8L	8 358 500.32		8 358 500.32						
TOTAUX		VY	842664020.73	VZ	842664020.73						
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le formulaire n° 2022

Copie certifiée conforme à l'original

Désignation de l'entreprise : SAS FMC AUTOMOBILES		Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N. clos le : 31/12/2023				
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WA	21263415.14		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	17 180.00		
		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WB	618 385.30	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	31 619 070.30
	Amendes et pénalités		WJ	685.00	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				I7	15 636 132.00		
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %				I8	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions				ZN	
							WN	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						WO		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	2 867.75	
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3		
				TOTAL I	WR	68538665.19		
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WS		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU	6 896 603.81	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs				WV	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						WH	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WP	
	Régime des sociétés mères et des filiales *		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	14 009.25	WW	
	Produit net des actions et parts d'intérêts :						WB	1 386 915.25
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						WX	
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY	
	Majoration d'amortissement*						XD	
	Abatement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 septies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 septies A)	L5	XF
		Zone franche urbaine -TE (44 octies A)	OV	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF	Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC	
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)		YI	16 694.22	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)		YA	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)		YL		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)		YB	Dont deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)		YH		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)		YC	Créance dégagee par le report en arriere de deficit		ZI		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)		YD					
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II		XH	8 300 213.28	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)		XI	60238451.91	
				déficit (II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	60238451.91	
						XO		

Copie certifiée conforme à l'original

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS FMC AUTOMOBILES		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)		K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
Fonds pension	8X	21 019.00	8Y 412 086.00
Indemnités départ retraite (convention collective)	8Z	518 471.00	9A 49 954.00
Engagement reprise VO (perte à la revente)	9B	5 080 538.03	9C 1 408 700.42
Provisions pour dépréciation *			
Stocks véhicules d'occasion	9D	370 923.12	9E 112 020.47
Stocks pièces détachées	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
Contribution ORGANIC	9K	4 729 718.51	9L 3 488 596.50
Frais de préparation à la route	9M	462 899.00	9N 372 335.00
Engagements sur ristournes à accorder	9P	18427190.59	9R 377 108.74
Provision pour RSP	9S	2 007 422.70	9T 675 802.68
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		↓ ligne W1	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Copie certifiée conforme à l'original



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS FMC AUTOMOBILES										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	4 330.60	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	159161877.93		Dividendes	- Autres réserves	ZD						
	Prélèvements sur les réserves	0E			Autres répartitions		ZE						
					Report à nouveau		ZF						
	TOTAL I	0F	159166208.53		TOTAL II	(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	159166208.53					
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N - 1 :	
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ								
	Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNÉS	Sous-traitance				YT	63087529.62		62393505.69					
	Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	661 780.17		XQ	1 064 722.76		824 659.31					
	Personnel extérieur à l'entreprise				YU	(14 878.24)		983 016.57					
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	4 983 849.82		6 584 368.37					
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES	41 527.54		ST	101557218.43		67499909.92					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	170678442.39		138285459.86					
IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	706 920.00		516 338.00					
	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS			9Z	5 183 598.67		3 887 845.81					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	5 890 518.67		4 404 183.81					
T. V. A.	Montant de la T.V.A. collectée				YY	1 362 600 271.00		771 516 455.00					
	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	549 333 553.00		398 136 877.00					
DIVERS	Montant brut des salaires *				0B	16 715 757.00							
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				0S								
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	3.94 %		1.55 %					
	Numéro du centre de gestion agréé *	XP											
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG							
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies					RH								
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	60643992.48	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL					
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD	26325553.49	Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO					
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ	6 7 9 8 0 4 3 0 2 0 0 1 7 3							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Copie certifiée conforme à l'original

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS FMC AUTOMOBILES

Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1	terrain estrees lots 31 & 3 01111971	59 181.45			59 181.45
	2	Marque EDITION LUXE 31082006	480.00	480.00		
	3	Marque SUMMUM 24011994	480.00	480.00		
	4	Marque XENIUM 13032002	480.00	480.00		
	5	Marque DYNAMIC SAFETY ENGIN 23021993	480.00	480.00		
	6	Marque NAVY 03051993	480.00	480.00		
	7	Marque BRENNUS 17061993	480.00	480.00		
	8	Marque VENEZIA 03061993	480.00	480.00		
	9	Marque LES ESSAIS VERITES 15102003	480.00	480.00		
	10	Marque LES OCCASIONS EXEMPL 25101993	480.00	480.00		
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				⑩			
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
	⑦	⑧	⑨				⑪
I. Immobilisations*	1	674 484.00	615 302.55	615 302.55			
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨

615 302.55

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS FMC AUTOMOBILES Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .	
❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés	Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies-0</i> bis du CGI) ❶ *.
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ❶ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ou 19 % ❷	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col ❹ = ❷ + ❸ - ❹ - ❺ ❹
	À 19 % ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸			
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copie certifiée conforme à l'original

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N° 2059-D 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SAS_FMC_AUTOMOBILES</u>				Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	{ - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés }	4				
		5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.


 Copie certifiée conforme à l'original

**DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTÉE**

DGFIP N° 2059-E 2024

Désignation de l'entreprise : SAS FMC AUTOMOBILES		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012023 et clos le : 31122023		Durée en nombre de mois 12.00	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	212.00	
Dont apprentis	YF	8.75	
Dont handicapés	YG	16.00	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	2847521670.44	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	2 105 472.91	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1		OX	2849627143.35
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	45 837.26	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF	24 166.72	
Variation positive des stocks	OD	9 542 178.75	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2		OM	9 612 182.73
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	2560476447.82	
Variation négative des stocks	OQ	2 867 528.00	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	169357197.37	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	724 705.93	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3		OJ	2733425879.12
IV Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		OG 125813446.96
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)			SA 125813446.96
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX		
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	/	/
Date de cessation	HR	/	/

la certifiée conforme à l'original

Formulaire obligatoire (article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

[Empty box for deposit number]

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1 (1)

Néant []*

EXERCICE CLOS LE 31122023 N° SIRET 4 2 5 1 2 7 3 6 2 0 0 0 4 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS FMC AUTOMOBILES

ADRESSE (voie) 1 Rue du 1er mai

CODE POSTAL 92000 VILLE NANTERRE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1.00	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	1 600 187.00
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination GROUPE FMC FRANCE

N° SIREN (si société établie en France) 679804302 % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 1 600 187.00

Adresse : N° 1 Voie r. du 1er mai

Code Postal 92000 Commune NANTERRE Pays FRA

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) [] Nom de famille [] Prénom(s) []

Nom d'usage [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Naissance : Date [] N° Département [] Commune [] Pays []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Titre (2) [] Nom de famille [] Prénom(s) []

Nom d'usage [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Naissance : Date [] N° Département [] Commune [] Pays []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotés chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Copie certifiée conforme à l'original

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122023

N° SIRET 4 2 5 1 2 7 3 6 2 0 0 0 4 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS FMC AUTOMOBILES

ADRESSE (voie) 1 Rue du 1er mai

CODE POSTAL 92000 VILLE NANTERRE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 2

Forme juridique SAS Dénomination FORD AQUITAINE INDUSTRIES

N° SIREN (si société établie en France) 509678959 % de détention 100.00

Adresse : N° Voie ZONE INDUSTRIELLE BP 32 Code Postal 33290 Commune BLANQUEFORT Pays FRA

Forme juridique SARL Dénomination IMMOFORD

N° SIREN (si société établie en France) 403188188 % de détention 99.91

Adresse : N° 1 Voie r. du 1er mai Code Postal 92000 Commune NANTERRE Pays FRA

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

Copie certifiée conforme à l'original

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

FMC AUTOMOBILES S.A.S
 COMPTES ANNUELS - EXERCICE 2023
 RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT

Tableau de synthèse des Chiffres "Clés" des deux derniers Exercices

<u>LE VOLUME D'AFFAIRES</u> (en milliers d'unités)	<u>2023</u>	<u>2022</u>	<u>Evolution</u>	<u>Prévision 2024</u>
LE MARCHE NATIONAL (Immatriculations)				
Véhicules de tourisme	1 798	1 566	14,81%	1 821
Véhicules commerciaux	453	415	9,16%	480
Total	2 251	1 981	13,63%	2 300
PART DE MARCHE VEHICULES FORD				
Véhicules de tourisme	2,89%	3,08%	-0,19%	2,85%
Véhicules commerciaux	8,13%	7,03%	1,10%	8,82%
Total	3,94%	3,91%	0,04%	4,09%
VENTES DE VEHICULES FMC AUTOMOBILES				
Véhicules de tourisme	55,9	54,2	3,14%	50
Véhicules commerciaux	45,8	38,1	20,21%	40
Total	101,7	92,3	10,18%	90,6

<u>LES RESULTATS</u> (en millions d'euros)	<u>2023</u>	<u>2022</u>	<u>Evolution</u>
LES PRODUITS (hors taxes)	3 000,2	2 414,8	24,2%
dont Chiffre d'affaires total	2 847,5	2 138,2	33,2%
dont à l'exportation	76,7	97,3	-21,2%
LES CHARGES (hors impôt IS) + RSP	2 963,3	2 250,8	31,7%
Résultat avant impôt :	36,9	163,9	-77,5%
Provision pour impôt	-15,6	-4,8	-
RESULTAT NET APRES IMPOT	21,3	159,2	-86,6%
DIVIDENDES DISTRIBUES	0,0	43,5	-

<u>LES INVESTISSEMENTS / FINANCEMENT</u> (en millions d'euros)	<u>2023</u>	<u>2022</u>	<u>Evolution</u>
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ACQUISES	0,0	0,0	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES ACQUISES	1,1	1,1	5,5%
IMMOBILISATIONS FINANCIERES ACQUISES	0,0	0,0	-
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	51,0	146,2	-65,1%
VARIATION NETTE DU FONDS DE ROULEMENT	50,4	101,6	-
ENDETTEMENT AUPRES DU GROUPE	0,0	0,0	-

<u>LE PERSONNEL</u>	<u>2023</u>	<u>2022</u>	<u>Evolution</u>
EFFECTIFS (*)	212	213	-0,5%
EFFECTIF MOYEN (*)	212	214	-0,9%
SALAIRES, TRAITEMENTS ET CHARGES SOCIALES	25,1	23,0	8,9%
PARTICIPATION DES SALAIRES	1,7	0,9	-
TOTAL FRAIS DE PERSONNEL (millions d'euros)	26,7	24,0	11,6%

(*) notion d'effectif rémunéré -

Copie certifiée conforme à l'original

Evolution des ventesExercice 2023 : 12 mois**Véhicules particuliers**

Sur l'année 2023, on constate une augmentation du marché national avec une hausse de 14,78% des volumes de ventes de véhicules par rapport à l'année 2022.

Le volume des ventes de FMC Automobiles a légèrement progressé de 3,09%. Cette hausse s'explique notamment par l'amélioration des approvisionnements en composants électroniques et des modalités de transport des véhicules qui ont permis la livraison de commandes reçues en 2022. La part de marché est passée à 2,89% contre 3,08% en 2022.

Véhicules utilitaires

Le marché français du véhicule utilitaire a progressé de 9,11% en 2023. Dans ce contexte, les ventes de l'entreprise Ford ont également augmenté (+20,07%). Ainsi, sa part de marché progresse légèrement à 8,13% contre 7,03% en 2022.

Marché global

Globalement, le marché automobile national a augmenté en 2023, avec un volume d'immatriculations en hausse de +13,59%.

Perspectives 2024**Véhicules particuliers**

Les projections pour 2024 prévoient une stagnation du marché national avec une variation de l'ordre de +1,29%.

FMC Automobiles envisage une part de marché véhicules particuliers en 2024, stable par rapport à 2023 à hauteur de 2,85%, grâce notamment au succès de la gamme hybride roulant au superéthanol E85 et au lancement de nouveaux modèles.

Les volumes sont attendus en baisse de -10,22%.

Véhicules utilitaires

Les simulations 2024 prévoient une croissance du marché des VU de l'ordre de +5,78%. La part de marché de Ford sur ce segment devrait atteindre 8,82%.

Marché global

Les perspectives 2024 concernant le marché automobile français prévoient une légère croissance de l'ordre de +2,19%.

Copie certifiée conforme à l'original

Résultats et Capacité d'autofinancement

L'exercice 2023 a dégagé un profit avant impôt de 36,9 millions d'euros.

Le résultat d'exploitation 2023 se situe à 65,73 millions d'euros contre 29,17 millions d'euros en 2022.

Le résultat financier 2023 s'élève à (26,24) millions d'euros soit une variation négative de (162,4) millions d'euros par rapport à 2022.

Cette variation provient principalement d'une diminution des dividendes reçus de ImmoFord et de Ford Aquitaine Industries pour 1,4 million d'euros contre 150,9 millions d'euros en 2022, ainsi que de la hausse des intérêts de financement de FCE BANK pour 60,3 millions d'euros combinée à une augmentation des agios refacturés aux concessions pour 51,3 millions d'euros.

Le résultat exceptionnel 2023 est négatif de (0,93) millions d'euros.

La capacité d'autofinancement est positive en 2023 de 51,0 millions d'euros soit une variation de -95,2 millions d'euros par rapport à 2022.

Cette baisse résulte principalement de l'amélioration de l'excédent brut d'exploitation à hauteur de 78,6 millions d'euros combinée à une diminution des produits financiers pour 98,2 millions d'euros ajoutée à une augmentation des charges financières pour 64,2 millions d'euros, et une augmentation de la charge d'impôts sur les bénéfices pour 10,8 millions d'euros.

Capacité d'autofinancement (en millions d'euros)	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Bénéfice (Perte) net avant impôt	36,9	163,9
Impôt sur les sociétés	15,6	4,8
Bénéfice (Perte)total après impôt	<u>21,3</u>	<u>159,2</u>
Charges d'exploitation		
+ Dotations nettes aux amortissements	0,9	0,8
+ Dotations nettes aux provisions	27,3	(14,9)
+ Provisions apportées	0,0	0,0
Charges financières et exceptionnelles		
+ Dotations nettes aux amortissements	0,0	0,0
+ Dotations nettes aux provisions	2,2	1,0
- (Plus) ou moins values de cession	(0,6)	0,0
- Subventions d'équipement rapportées au résultat	0,0	0,0
Capacité d'autofinancement	<u>51,0</u>	<u>146,2</u>

Copie certifiée conforme à l'original

Investissements

Les investissements en immobilisations corporelles au cours de l'exercice 2023 se sont élevés à 1 139 K€.

Les dépôts de garantie ont augmenté de 110 k€.

(en millions d'euros)	Au 31/12/2022	Additions	Retraits	Au 31/12/2023
Immobilisations Incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles	0,2	0,0	(0,0)	0,2
Amortissements et provisions	(0,1)	(0,0)	0,0	(0,1)
Net Immobilisations incorporelles	0,0	(0,0)	0,0	0,0
Immobilisations Corporelles				
Terrains	2,1	0,1	(0,1)	2,2
Constructions	14,8	0,2	0,0	15,0
Installations techniques, matériel et outillage industriel	15,4	0,6	0,0	16,0
Installations générales, agencements et aménagements	3,0	0,0	0,0	3,0
Matériel de transport	0,3	0,0	0,0	0,3
Matériel de bureau, informatique et mobilier	0,9	0,1	0,0	1,0
Emballages récupérables et divers	0,0	0,0	0,0	0,0
Immobilisation corporelles en cours	0,5	0,1	0,0	0,6
Avance et acomptes	0,0	0,0	0,0	0,0
Valeur brute Immobilisations corporelles	37,1	1,1	(0,1)	38,1
Amortissements	(29,1)	(0,9)	0,0	(29,9)
Net Immobilisations corporelles	8,0	0,3	(0,1)	8,2
Immobilisations Financières				
Autres participations	54,6	0,0	0,0	54,6
Autres immobilisations financières	0,0	0,1	0,0	0,1
Dépréciations	0,0	0,0	0,0	0,0
Net Immobilisations financières	54,6	0,1	0,0	54,7
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	62,6	0,4	(0,1)	62,9

Copie certifiée conforme à l'original

Tableau de financement

En 2023, le total des ressources s'est élevé à 51,7 millions d'euros provenant d'une capacité d'autofinancement positive à hauteur de 51,0 millions d'euros et de la cession du terrain pour 0,7 million d'euros.

Le total des emplois s'est élevé à 1,3 millions d'euros relatifs uniquement à l'acquisition d'immobilisations.

La variation nette de fond de roulement fait apparaître une ressource nette positive de 50,4 millions d'euros.

Tableau de financement		
(en millions d'euros)		
	<u>2023</u>	<u>2022</u>
<u>Ressources</u>		
Capacité d'autofinancement	51,0	146,2
Produits des cessions d'immobilisations		
incorporelles	0,0	0,0
corporelles	0,7	0,0
financières	0,0	0,0
Augmentation de capital	0,0	0,0
Apports		
provisions	-	-
Augmentations des dettes	0,0	0,0
Subventions reçues	0,0	0,0
Total ressources	51,7	146,2
<u>Emplois</u>		
Distribution des dividendes	0,0	43,5
Acquisition d'immobilisations		
incorporelles	0,0	0,0
corporelles	1,1	1,1
financières	0,1	0,0
Apports		
immobilisations corporelles	-	-
immobilisations financières	-	-
Remboursement des dettes	0,0	0,0
Total emplois	1,3	44,6
Variation du fond de roulement net	50,4	101,6
ressource nette (emploi net)		

Copie certifiée conforme à l'original

Situation des prêts et dettes interentreprises

En vertu de la convention de trésorerie signée le 29 septembre 2003, FMC Automobiles SAS gère les disponibilités ou, le cas échéant, contribue au financement des activités de Groupe FMC France SAS, de Ford Aquitaine Industries SAS et de Immoford SARL à travers un compte courant rémunéré.

Les variations de ces comptes courants au cours de l'exercice s'établissent comme suit :

Variation du compte courant entre FMC Automobiles SAS et Groupe FMC France SAS (en milliers d'euros)	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Solde au début de l'exercice : créance (dette)	(37 238)	11 439
Variation de l'endettement	<u>(12 797)</u>	<u>(48 677)</u>
Solde en fin d'exercice: créance (dette)	(50 035)	(37 238)

Variation du compte courant entre FMC Automobiles SAS et Ford Aquitaine Industries SAS (en milliers d'euros)	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Solde au début de l'exercice : créance (dette)	(101 354)	267 098
Variation de l'endettement	<u>12 175</u>	<u>(368 452)</u>
Solde en fin d'exercice: créance (dette)	(89 179)	(101 354)

Variation du compte courant entre FMC Automobiles SAS et Immoford SARL (en milliers d'euros)	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Solde au début de l'exercice : créance (dette)	(644)	(11 196)
Variation de l'endettement	<u>(318)</u>	<u>10 552</u>
Solde en fin d'exercice: créance (dette)	(962)	(644)

FMC Automobiles remonte l'intégralité de la trésorerie française disponible à travers un compte courant ouvert auprès de la société FILM qui gère la trésorerie pour l'ensemble des activités européennes du groupe Ford.

Les variations de ce compte courant au cours de l'exercice s'établissent comme suit :

Variation du compte courant entre FMC Automobiles SAS et Ford International Liquidity Management Ltd - FILM (en milliers d'euros)	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Solde au début de l'exercice : créance (dette)	752 322	696 951
Variation de l'endettement	<u>39 002</u>	<u>55 372</u>
Solde en fin d'exercice: créance (dette)	791 325	752 322

Les comptes courants sont inclus dans le poste "autres créances" à l'actif du bilan ou "autres dettes" au passif du bilan.

Copie certifiée conforme à l'original

Information sur l'activité des filiales

<u>Liste des filiales</u>	<u>Quote-part de capital détenue</u>	<u>Données financières de l'exercice</u>
		<u>€</u>
FORD AQUITAINE INDUSTRIES (1)	100%	
Ventes de composants d'automobiles (transmissions automatiques) le CA 2023 s'élève à 10 K€ contre 11 K€ en 2022		SAS au capital 10 000 000 Prime d'apport 0 Résultat de l'exercice 2023 (3 431 116) Résultat de l'exercice 2022 3 749 878
IMMOFORD (2)	99,99%	
Détention de baux commerciaux sur l'activité de 1 concession : Lyon Venissieux.		SNC au capital 16 312 Prime d'apport 0 Résultat de l'exercice 2023 981 575 Résultat de l'exercice 2022 876 326

Copie certifiée conforme à l'original

Faits marquants de l'exercice

Faits marquants

- Les faits marquants concernant l'activité de FMC Automobiles au cours de l'exercice sont les suivants :

1/ Contexte

Sur l'année 2023, le marché automobile français s'est établi à 2 250 944 unités. On constate en conséquence une hausse du marché national avec une augmentation de 13,59 % des volumes de ventes de véhicules par rapport à l'année 2022 se ventilant entre une hausse de 14,78 % pour les véhicules particuliers et une hausse de 9,11 % pour les véhicules utilitaires.

Cette hausse globale s'explique notamment par l'amélioration des approvisionnements en composants électroniques et des modalités de transport des véhicules qui ont permis la livraison de commandes reçues en 2022.

Dans ce marché en progression, FMC Automobiles enregistre en 2023 un volume total de ventes VP et VU à Concessionnaires et Clients directs de 101 652 unités, et un total de 88 782 véhicules immatriculés soit une part de marché de 3,94% en légère progression par rapport à l'exercice précédent. Cette part de marché a légèrement progressé sur le marché des véhicules utilitaires atteignant 8,13% mais a régressé sur le marché des VP où la part de marché passe à 2.89% en 2023 contre 3.08% en 2022.

Dans un contexte d'inflation, et de hausse des coûts de fabrication, la société a augmenté ses prix, ce qui, associé à une progression de 10% des volumes vendus à concessionnaires, explique une hausse du chiffre d'affaires de 33,2%. Le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 s'établit à 65 731 965 euros

Pour l'année 2024, le marché automobile français devrait connaître une progression de l'ordre de 2,19% par rapport à 2023 sur l'ensemble du marché national, avec une hausse de 1,29% sur les véhicules de tourisme et de 5,78% sur les véhicules utilitaires.

FMC Automobiles envisage une part de marché globale en hausse par rapport à 2023 à hauteur de 4.09% en 2023 liée notamment au succès de ses véhicules électriques, hybrides et fonctionnant au superéthanol E85.

Le résultat courant s'établit à 39 491 327 euros.

Aucun élément nouveau n'a été porté à la connaissance de FMC Automobiles SAS concernant les modalités de financement de ses opérations au travers du système de gestion centralisée de trésorerie.

Un contrôle fiscal portant sur les exercices 2016 à 2022 a débuté en novembre 2023. Ce contrôle est toujours en cours.

Aucune provision relative à ce contrôle n'a été constatée dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2023.

2/ Distribution de dividendes :

Aucun dividende n'a été distribué à notre société mère Groupe FMC France.


Copie certifiée conforme à l'original

Faits marquants de l'exercice (suite)

- Les faits marquants concernant l'activité des filiales au cours de l'exercice sont les suivants :

3/ Ford Aquitaine Industries

Depuis le 24 juillet 2019, l'ensemble des productions de l'usine se sont arrêtées. L'activité de la société a été essentiellement axées sur les actions à prendre dans le cadre de la fermeture du site.

La mise en œuvre du plan de sauvegarde de l'emploi homologué par la DIRECCTE le 4 mars 2019 s'est poursuivie tout au long de l'exercice 2023.

Les dépenses exposées dans ce contexte se sont élevées à 11 742 581 euros. La provision au 31 décembre 2023 a fait l'objet d'une reprise non consommée à hauteur de 452 216 euros principalement liée aux congés et honoraires de reclassement

Une dotation supplémentaire de 11 183 920 euros pour couvrir l'impact de la réforme du 15 avril 2023 prévoyant le report de l'âge légal de départ en retraite de 62 à 64 ans a été constatée sur l'exercice.

Au 31 décembre 2023, la provision s'élève à 33 645 254 euros.

Sur le contrat de revitalisation, les actions d'aides à l'emploi développées dans le cadre du plan de revitalisation ont généré 1713 embauches programmées par 298 entreprises candidates pour bénéficier des subventions à l'embauche. A fin décembre 2023, 1584 créations d'emploi ont été réalisées.

La perte d'exploitation de l'exercice pour 2023 s'élève à 1 188 231 euros. Elle est essentiellement liée aux coûts de fournitures consommables utilisées pour les activités de dépollution des terrains ou de démolition des bâtiments.

Evènements marquants de l'exercice

En date du 2 mars 2023, Ford Aquitaine Industries a cédé à la société MUTARES, les terrains, bâtiments et équipements utilisés par la société Magna pour 3 950 000 euros. Ce prix tient compte des contraintes liées au statut du bail emphytéotique attaché à ces biens et des coûts de dépollution que l'acheteur s'engage à prendre en charge.

Le 15 avril 2023, le gouvernement français promulguait la loi de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023 dont le texte prévoit le report de l'âge légal de départ en retraite de 62 à 64 ans. Ce report de l'âge de départ en retraite prolonge la durée d'indemnisation des salariés en contrat de préretraite et renchérit le coût du plan social. L'impact financier de cette réforme sur les comptes 2023 de Ford Aquitaine Industries est évalué à 11,2 millions d'euros.

En date du 7 juin 2023, Ford Aquitaine a signé une promesse de vente des terrains initialement utilisés par l'usine de transmissions automatiques de Blanquefort. Cette promesse de vente est assortie de conditions suspensives liées notamment à la dépollution des sols qui ne seront pas levées avant 2024 ou 2025.

La promesse de vente prévoit au choix de Ford deux prix :

- Option 1 : prix de 54 millions d'euros : à la condition suspensive de l'obtention d'un permis d'aménager, condition à lever avant le 31/12/2026.
- Option 2 : prix de 44 millions d'euros – condition à lever au plus tard au 30/06 /2025.

S'agissant d'une promesse de vente unilatérale, Axtom a le choix d'acheter ou non à ces échéances précitées mais devra indemniser Ford dans l'hypothèse où les conditions suspensives sont remplies à cette date.

A effet du 31 mars 2024, Ford a notifié à Axtom qu'elle retenait l'option 1.

En conséquence, l'acte de vente devra être signé au plus tard le 31 décembre 2026

Le résultat exceptionnel de l'exercice s'élève à - 5 342 831 euros et se décompose de la façon suivante :

- 3 950 000 € de produits de cession des immobilisations corporelles
- 2 996 263 € de reprise sur amortissements dérogatoires
- 833 251 € de reprise de provision sur dépréciation des immobilisations
- -11 183 920 € de provision pour plan social
- - 986 923 € de moins-value sur cessions d'immobilisations corporelles
- - 906 069 € de provision pour charges exceptionnelles de démolition
- - 45 432 € de dotation aux amortissements dérogatoires

Le résultat net de l'exercice s'établit à - 3 431 116 €.

Les effectifs s'élevaient à 216 personnes au 31 décembre 2022 et à 193 au 31 décembre 2023 dont 193 préretraités.

4/ Inmoford

L'activité de la société consiste en la location du site de Vénissieux à la société ByMyCar, concessionnaire Ford à Lyon. L'exercice 2023 de la société se solde par un bénéfice net de 981 575 euros.

Evènements postérieurs à la clôture

La société n'entretient aucune relation commerciale directe avec des acteurs ukrainiens ou russes, néanmoins les actions prises par la Russie en Ukraine pourraient avoir un impact sur nos fournisseurs, en particulier nos fournisseurs de niveau inférieur et affecter nos chaînes d'approvisionnement. Aucun impact significatif n'a été constaté à ce jour. Les évènements survenus en mai 2024, en Nouvelle Calédonie n'ont pas d'impact significatif sur les comptes de la société FMC Automobiles

Le 15 avril 2023, le gouvernement français promulguait la loi de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023 dont le texte prévoit le report de l'âge légal de départ en retraite de 62 à 64 ans. Ce report de l'âge de départ en retraite prolonge la durée d'indemnisation des salariés en contrat de préretraite et renchérit le coût du plan social. L'impact financier de cette réforme sur les comptes 2023 de Ford Aquitaine Industries est évalué à 11,2 millions d'euros.

Activité de recherche et développement : néant

Aucune dépense à caractère somptuaire n'a été engagée au cours de l'exercice.

Les dépenses non déductibles fiscalement de l'exercice s'élèvent à 17 885 euros dont 17 180 € de taxe sur les véhicules et 685 € d'amendes et pénalités.

Montants des dividendes versés au cours des 3 derniers exercices :

- 2023 : néant
- 2022 : 43 541 088 euros
- 2021 : néant

Copie certifiée conforme à l'original

Comparatif bilans 2023 / 2022

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
(En milliers d'euros)		
<u>ACTIF</u>		
Immobilisations incorporelles nettes	21	25
Immobilisations corporelles nettes	7 212	7 983
Titres de participation	54 550	54 550
Autres Immobilisations financières nettes	124	13
Total Actif immobilisé	<u>61 907</u>	<u>62 572</u>
Stocks	131 555	126 763
Avances et acomptes versés sur commandes	12	10
Clients	60 055	20 987
Autres créances a/	920 208	863 370
Disponibilités & valeurs mobilières	643	682
Charges constatées d'avance	4 631	5 028
Total Actif circulant & régularisations	<u>1 117 105</u>	<u>1 016 840</u>
Ecarts de conversion actifs	-	-
TOTAL ACTIF	1 179 011	1 079 412

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
(En millions d'euros)		
<u>PASSIF</u>		
Capital social	24 395	24 395
Prime d'émission	-	-
Réserve légale	2 439	2 439
Report à nouveau	159 166	4
Résultat de l'exercice	21 263	159 162
Subventions d'Investissement	-	-
Provisions réglementées	-	-
Total Capitaux propres	<u>207 264</u>	<u>186 000</u>
Provisions pour risques & charges	130 081	102 457
Emprunt Moyen/Long Terme auprès des Etablissements de Crédit	-	-
Autres concours bancaires courants	4 939	1 853
Emprunt Moyen/Long Terme divers	-	-
Emprunts et Dettes Financières Diverses (dépôts reçus)	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	973
Dettes fournisseurs	220 993	297 398
Dettes fiscales et sociales	69 041	64 297
Autres dettes b/	539 332	410 341
Total des Dettes	<u>834 306</u>	<u>774 862</u>
Produits constatés d'avance	8 359	16 076
Ecarts de conversion passifs	3	16
TOTAL PASSIF	1 180 012	1 079 412
a/ dont sociétés apparentées	817 551	784 961
b/ dont sociétés apparentées	140 175	139 236

Copie certifiée conforme à l'original

Factures FOURNISSEURS reçues et émises, non réglées à la date de clôture de l'exercice, dont le terme est échu						
Echéance (en jours)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre cumulé de factures						353
Montant cumulé des factures HT		1 550 803,17	994 819,03	412 402,44	766 738,25	3 724 762,89
Pourcentage du montant total / Achat exercice	0,00%	0,06%	0,04%	0,02%	0,03%	0,14%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues						
Montant total des factures exclues						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : pour 56 fournisseurs Délais légaux : pour les autres fournisseurs					

Factures CLIENTS non réglée à la date de clôture de l'exercice, dont le terme est échu						
Echéance (en jours)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre cumulé de factures						2974
Montant cumulé des factures TTC		1 318 250,26	8 324 267,62	37 564,33	-1 421 754,93	8 258 327,28
Pourcentage du montant total / CA exercice		0,03%	0,22%	0,00%	-0,04%	0,22%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues						
Montant total des factures exclues						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels					

Copie certifiée conforme à l'original

Factures FOURNISSEURS ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						
Echéance (en jours)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre cumulé de factures						4573
Montant cumulé des factures HT		46 950 180,66	14 603 731,63	8 291 024,97	4 774 978,90	74 619 916,16
Pourcentage du montant total / Achat exercice	0,00%	1,72%	0,53%	0,30%	0,17%	2,73%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues						
Montant total des factures exclues						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : pour 56 fournisseurs Délais légaux : pour les autres fournisseurs					

Factures CLIENTS ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						
Echéance (en jours)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre cumulé de factures						3535
Montant cumulé des factures TTC		-7 731 537,20	2 020 643,18	1 038 292,72	1 039 575,85	-3 633 025,45
Pourcentage du montant total / CA exercice		-0,20%	0,05%	0,03%	0,03%	-0,10%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues						
Montant total des factures exclues						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels :					

Copie certifiée conforme à l'original

RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES (en euros)

	2019	2020	2021	2022	2023
I. Capital en fin d'exercice					
a) Capital Social	24 394 694	24 394 694	24 394 694	24 394 694	24 394 694
b) Nombre des actions ordinaires existantes	1 600 187	1 600 187	1 600 187	1 600 187	1 600 187
c) Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	-	-	-	-	-
d) Nombre maximal d'actions futures à créer					
d1. Par conversion de droits de souscription	-	-	-	-	-
d2. Par exercice de droits de souscription	-	-	-	-	-
II. Opérations et résultats de l'exercice					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	2 132 349 377	1 847 425 135	1 847 179 933	2 138 175 003	2 847 521 670
b) Résultat avant impôt, participation des salariés et charges calculées (amortissements et provisions)	17 784 224	22 594 423	-215 398	151 870 346	68 927 037
c) Impôts sur les bénéfices	2 944 785	3 069 463	2 878 117	4 764 269	15 636 132
d) Participation des salariés au titre de l'exercice	221 622	194 203	193 270	943 374	1 664 369
e) Résultat après impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	429 941	55 433 629	6 379 569	159 161 878	21 263 415
f) Résultat distribué ou distribuable *	0	0	0	43 541 088	159 154 599
g) Remboursement d'apport	-	-	-	-	-
III. Résultat par action					
a) Résultat après impôts, participation des salariés mais avant charges calculées (amortissements et provisions)	9,14	12,08	-2,05	91,34	32,26
b) Résultat après impôt et charges calculées (amortissements et provisions)	0,27	34,64	3,99	99,46	13,29
c) Dividende attribué à chaque action (brut)	0,00	0,00	0,00	27,21	99,46
d) Remboursement d'apport par action	-	-	-	-	-
IV. Personnel					
a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice (**)	208	201	208	214	212
b) Montant de la masse salariale de l'exercice	14 713 631	13 882 089	14 451 835	15 672 836	16 381 265
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres, etc)	6 842 697	6 635 854	6 927 558	7 355 973	8 695 445
Durée de l'exercice	12 mois				

Note (*): y compris l'avoir fiscal et le précompte mobilier éventuellement dû sur ces sommes.

(**): Représente la moyenne arithmétique des effectifs inscrits au dernier jour de chaque mois.

Copie certifiée conforme à l'original

FMC AUTOMOBILES SAS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2023)


Copie certifiée conforme à l'original



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

A l'Associé unique
FMC AUTOMOBILES SAS
1 Rue du 1er mai
Immeuble AXE Seine
92000 Nanterre

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FMC AUTOMOBILES SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier.

Copie certifiée conforme à l'original

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.


Copie certifiée conforme à l'original

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 24 juin 2024

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Romain Dumont

Copie certifiée conforme à l'original

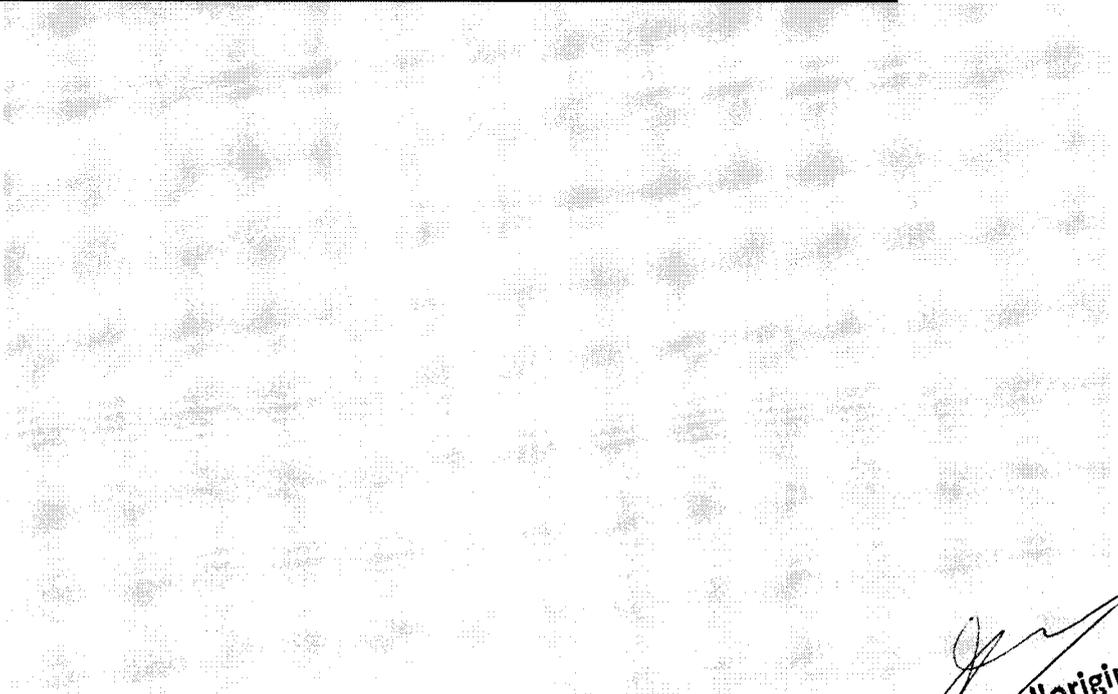




FMC AUTOMOBILES

**1 Rue du 1er mai
Immeuble Axe Seine
92000 NANTERRE**

Comptes au 31/12/2023



Copie certifiée conforme à l'original

A handwritten signature in black ink, written over the certification text.



FUS AUTOMOBILES

Déclaration au 31/12/2023

Comptes annuels

Sté par actions simplifiée au capital de 24.394.693€
1 r. du 1er mai - 92000 - NANTERRE
N° SIREN 425127362 - N° d'identification TVA FR05425127362

Copie certifiée conforme à l'original



FMC AUTOMOBILES

Déclaration au 31/12/2023

Bilan - Actif

Exprimé en €

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2023	31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	169 382,82	148 422,25	20 960,57	25 280,57
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	2 163 845,48	1 482 379,30	681 466,18	632 288,26
Constructions	15 027 328,55	12 190 311,31	2 837 017,24	2 882 819,97
Installations techniques, matériel, outillage	16 015 083,55	14 115 379,50	1 899 704,05	1 570 779,56
Autres immobilisations corporelles	4 343 872,25	2 135 607,15	2 208 265,10	2 440 688,25
Immobilisations en cours	585 332,19		585 332,19	456 710,14
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	54 550 122,24		54 550 122,24	54 550 122,24
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	124 067,41		124 067,41	13 310,00
ACTIF IMMOBILISE	92 979 034,49	30 072 099,51	62 906 934,98	62 571 998,99
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	160 415,00		160 415,00	133 775,00
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	133 994 473,09	2 599 637,16	131 394 835,93	126 629 595,07
Avances et acomptes versés sur commandes	11 862,07		11 862,07	9 534,68
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	60 327 797,90	272 436,88	60 055 361,02	20 987 117,71
Autres créances	920 208 241,99		920 208 241,99	863 369 572,82
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	642 889,72		642 889,72	682 434,21
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	4 630 926,85		4 630 926,85	5 027 676,52
ACTIF CIRCULANT	1 119 976 606,62	2 872 074,04	1 117 104 532,58	1 016 839 706,01
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	203,81		203,81	
TOTAL GENERAL	1 212 955 844,92	32 944 173,55	1 180 011 671,37	1 079 411 705,00

Copie certifiée conforme à l'original



FMC AUTOMOBILES

Déclaration au 31/12/2023

Bilan - Passif

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel (dont versé : 24 394 693,56)	24 394 693,56	24 394 693,56
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	2 439 469,36	2 439 469,36
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	159 166 208,53	4 330,60
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	21 263 415,14	159 161 877,93
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	207 263 786,59	186 000 371,45
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	118 854 775,72	98 284 981,66
Provisions pour charges	11 226 220,59	4 171 846,99
PROVISIONS	130 080 996,31	102 456 828,65
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 938 582,78	1 852 938,57
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	-0,01	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		973 125,00
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	220 993 069,27	297 397 606,63
Dettes fiscales et sociales	69 041 394,97	64 297 443,02
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	539 332 473,39	410 341 211,41
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	8 358 500,32	16 075 689,86
DETTES	842 664 020,72	790 938 014,49
Ecarts de conversion passif	2 867,75	16 490,41
TOTAL GENERAL	1 180 011 671,37	1 079 411 705,00



FMC AUTOMOBILES

Déclaration au 31/12/2023

Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises	2 671 982 280,87	74 794 032,45	2 746 776 313,32	2 050 955 589,46
Production vendue de biens	40 818,40		40 818,40	65 369,29
Production vendue de services	98 780 245,04	1 924 293,68	100 704 538,72	87 154 044,46
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	2 770 803 344,31	76 718 326,13	2 847 521 670,44	2 138 175 003,21
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			24 166,72	154 333,24
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			84 748 654,20	111 552 971,59
Autres produits			2 151 310,17	2 283 421,31
PRODUITS D'EXPLOITATION			2 934 445 801,53	2 252 165 729,35
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			2 559 675 993,43	1 993 923 338,36
Variation de stock (marchandises)			-6 648 010,75	-35 551 522,46
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			444 329,86	440 153,05
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-26 640,00	-3 327,00
Autres achats et charges externes			170 678 442,39	138 285 459,86
Impôts, taxes et versements assimilés			5 890 518,67	4 404 183,81
Salaires et traitements			16 381 264,92	15 672 835,82
Charges sociales			8 695 445,12	7 355 973,37
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immo. : dot. aux amort. (Dont amort. fonds. commercial)			856 184,05	833 640,24
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 470 239,91	716 867,27
Dotations aux provisions			109 571 362,86	95 969 607,76
Autres charges			724 705,93	943 054,20
CHARGES D'EXPLOITATION			2 868 713 836,39	2 222 990 264,28
RESULTAT D'EXPLOITATION			65 731 965,14	29 175 465,07
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			1 400 924,50	150 918 930,48
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			61 178 704,56	9 926 006,09
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			62 579 629,06	160 844 936,57
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			88 820 267,20	24 611 902,89
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			88 820 267,20	24 611 902,89
RESULTAT FINANCIER			-26 240 638,14	136 233 033,68
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			39 491 327,00	165 408 498,75



FMC AUTOMOBILES

Déclaration au 31/12/2023

Compte de résultat

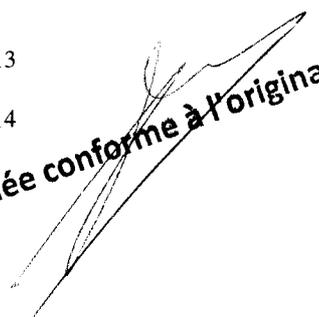
Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	580 504,22	605 868,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	674 484,00	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	1 919 465,10	1 136 738,92
PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 174 453,32	1 742 606,92
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	289 376,28	110 964,74
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-320 965,93	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	4 133 454,08	2 170 619,92
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 101 864,43	2 281 584,66
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-927 411,11	-538 977,74
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	1 664 368,75	943 374,08
Impôts sur les bénéfices	15 636 132,00	4 764 269,00
TOTAL DES PRODUITS	3 000 199 883,91	2 414 753 272,84
TOTAL DES CHARGES	2 978 936 468,77	2 255 591 394,91
BENEFICE OU PERTE	21 263 415,14	159 161 877,93

FMC AUTOMOBILES SAS - COMPTES ANNUELS 2023 - ANNEXE

S O M M A I R E

<u>Note N°</u>		<u>Page N°</u>
	INTRODUCTION	1-2
1.	<u>REGLES ET METHODES COMPTABLES</u>	3-4
	<u>COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN</u>	
	CAPITAL ET RESERVES	
2.	Capital social	5
3.	Variation des capitaux propres	5
	PROVISIONS	
4.	Etat des provisions	6
	ACTIF IMMOBILISE ET AMORTISSEMENTS	
5.	Etat de l'actif immobilisé	7
6.	Etat des amortissements/provisions	7
7.	Immobilisations corporelles : Evaluation et amortissements	8
8.	Titres de participations, Prêts et créances immobilisées	8
	ACTIF CIRCULANT ET COMPTES DE REGULARISATION	
9.	Evaluation des créances et dettes	8
10.	Etat de l'Actif circulant : Stocks	9
11.	Etat des échéances des créances et des dettes	10
12.	Détail des autres créances et autres dettes	11
13.	Charges et produits constatés d'avance	11
14.	Charges à répartir	11
15.	Rémunérations et avances allouées aux dirigeants	12
16.	Valeurs mobilières de placement et Disponibilités	12
	ELEMENTS CONCERNANT PLUSIEURS POSTES DU BILAN	
17.	Actif	13
18.	Passif	14

Copie certifiée conforme à l'original



Note N°

Page N°

COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU
COMPTE DE RESULTAT

19.	Ventilation du chiffre d'affaires	15
20.	Charges et produits financiers sur entreprises liées	15
21.	Charges et produits exceptionnels	15
22.	Ventilation de l'effectif moyen	16
23.	Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	16
24.	Information sur le contrôle fiscal	16

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

25.	Dettes garanties par des sûretés réelles	17
26.	Montant des engagements financiers (hors crédit-bail)	17
27.	Information en matière de crédit-bail	18
28.	Accroissement ou allègement de charges fiscales futures	18
29.	Evénements postérieurs à la clôture	18
30.	Incidence des évaluations fiscales dérogatoires	19
31.	Identité de la société consolidante	19
32.	Information sur les honoraires des commissaires aux comptes	19
33.	Listes des filiales et participations	20

Copie certifiée conforme à l'original.

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2023 dont le total s'élève à 1 180 011 671 € et au compte de résultat présenté sous forme de liste, dégagant un profit après impôt de 21 263 415 €.

L'exercice a une durée de douze mois, couvrant la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Les faits marquants ayant influencé le volume d'activité de l'entreprise et les événements ayant eu un effet notable sur les résultats de l'exercice ont été commentés dans le Rapport de Gestion du Président à l'Assemblée.

Les notes et les tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels 2023.

A/ Faits marquants.

Les faits marquants concernant l'activité de FMC Automobiles au cours de l'exercice sont les suivants :

1/ Contexte

Sur l'année 2023, le marché automobile français s'est établi à 2 250 944 unités. On constate en conséquence une hausse du marché national avec une augmentation de 13,59 % des volumes de ventes de véhicules par rapport à l'année 2022 se ventilant entre une hausse de 14,78 % pour les véhicules particuliers et une hausse de 9,11 % pour les véhicules utilitaires.

Cette hausse globale s'explique notamment par l'amélioration des approvisionnements en composants électroniques et des modalités de transport des véhicules qui ont permis la livraison de commandes reçues en 2022.

Dans ce marché en progression, FMC Automobiles enregistre en 2023 un volume total de ventes VP et VU à Concessionnaires et Clients directs de 101 652 unités, et un total de 88 782 véhicules immatriculés soit une part de marché de 3,94% en légère progression par rapport à l'exercice précédent. Cette part de marché a légèrement progressé sur le marché des véhicules utilitaires atteignant 8,13% mais a régressé sur le marché des VP où la part de marché passe à 2,89% en 2023 contre 3,08% en 2022.

Dans un contexte d'inflation, et de hausse des coûts de fabrication, la société a augmenté ses prix, ce qui, associé à une progression de 10% des volumes vendus à concessionnaires, explique une hausse du chiffre d'affaires de 33,2%. Le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 s'établit à 65 731 965 euros

Pour l'année 2024, le marché automobile français devrait connaître une progression de l'ordre de 2,19% par rapport à 2023 sur l'ensemble du marché national, avec une hausse de 1,29% sur les véhicules de tourisme et de 5,78% sur les véhicules utilitaires.

FMC Automobiles envisage une part de marché globale en hausse par rapport à 2023 à hauteur de 4,09% en 2023 liée notamment au succès de ses véhicules électriques, hybrides et fonctionnant au superéthanol E85.

Le résultat courant s'établit à 39 491 327 euros.

Aucun élément nouveau n'a été porté à la connaissance de FMC Automobiles SAS concernant les modalités de financement de ses opérations au travers du système de gestion centralisée de trésorerie.

Un contrôle fiscal portant sur les exercices 2016 à 2022 a débuté en novembre 2023. Ce contrôle est toujours en cours. Aucune provision relative à ce contrôle n'a été constatée dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2023.

2/ Distribution de dividendes :

Aucun dividende n'a été distribué à notre société mère Groupe FMC France.


Copie certifiée conforme à l'original

Les faits marquants concernant l'activité des filiales au cours de l'exercice sont les suivants :

3/ Ford Aquitaine Industries

Depuis le 24 juillet 2019, l'ensemble des productions de l'usine se sont arrêtées. L'activité de la société a été essentiellement axées sur les actions à prendre dans le cadre de la fermeture du site.

La mise en œuvre du plan de sauvegarde de l'emploi homologué par la DIRECCTE le 4 mars 2019 s'est poursuivie tout au long de l'exercice 2023.

Les dépenses exposées dans ce contexte se sont élevées à 11 742 581 euros. La provision au 31 décembre 2023 a fait l'objet d'une reprise non consommée à hauteur de 452 216 euros principalement liée aux congés et honoraires de reclassement

Une dotation supplémentaire de 11 183 920 euros pour couvrir l'impact de la réforme du 15 avril 2023 prévoyant le report de l'âge légal de départ en retraite de 62 à 64 ans a été constatée sur l'exercice.

Au 31 décembre 2023, la provision s'élève à 33 645 254 euros.

Sur le contrat de revitalisation, les actions d'aides à l'emploi développées dans le cadre du plan de revitalisation ont généré 1713 embauches programmées par 298 entreprises candidates pour bénéficier des subventions à l'embauche. A fin décembre 2023, 1584 créations d'emploi ont été réalisées.

La perte d'exploitation de l'exercice pour 2023 s'élève à 1 188 231 euros. Elle est essentiellement liée aux coûts de fournitures consommables utilisées pour les activités de dépollution des terrains ou de démolition des bâtiments.

Evènements marquants de l'exercice

En date du 2 mars 2023, Ford Aquitaine Industries a cédé à la société MUTARES, les terrains, bâtiments et équipements utilisés par la société Magna pour 3 950 000 euros. Ce prix tient compte des contraintes liées au statut du bail emphytéotique attaché à ces biens et des coûts de dépollution que l'acheteur s'engage à prendre en charge.

Le 15 avril 2023, le gouvernement français promulguait la loi de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023 dont le texte prévoit le report de l'âge légal de départ en retraite de 62 à 64 ans. Ce report de l'âge de départ en retraite prolonge la durée d'indemnisation des salariés en contrat de préretraite et renchérit le coût du plan social. L'impact financier de cette réforme sur les comptes 2023 de Ford Aquitaine Industries est évalué à 11,2 millions d'euros.

En date du 7 juin 2023, Ford Aquitaine a signé une promesse de vente des terrains initialement utilisés par l'usine de transmissions automatiques de Blanquefort. Cette promesse de vente est assortie de conditions suspensives liées notamment à la dépollution des sols qui ne seront pas levées avant 2024 ou 2025.

La promesse de vente prévoit au choix de Ford deux prix :

- Option 1 : prix de 54 millions d'euros : à la condition suspensive de l'obtention d'un permis d'aménager, condition à lever avant le 31/12/2026.
- Option 2 : prix de 44 millions d'euros – condition à lever au plus tard au 30/06 /2025.

S'agissant d'une promesse de vente unilatérale, Axtom a le choix d'acheter ou non à ces échéances précitées mais devra indemniser Ford dans l'hypothèse où les conditions suspensives sont remplies à cette date.

A effet du 31 mars 2024, Ford a notifié à Axtom qu'elle retenait l'option 1.

En conséquence, l'acte de vente devra être signé au plus tard le 31 décembre 2026

Le résultat exceptionnel de l'exercice s'élève à - 5 342 831 euros et se décompose de la façon suivante :

- 3 950 000 € de produits de cession des immobilisations corporelles
- 2 996 263 € de reprise sur amortissements dérogatoires
- 833 251 € de reprise de provision sur dépréciation des immobilisations
- -11 183 920 € de provision pour plan social
- - 986 923 € de moins-value sur cessions d'immobilisations corporelles
- - 906 069 € de provision pour charges exceptionnelles de démolition
- - 45 432 € de dotation aux amortissements dérogatoires

Le résultat net de l'exercice s'établit à - 3 431 116 €.

Les effectifs s'élevaient à 216 personnes au 31 décembre 2022 et à 193 au 31 décembre 2023 dont 193 préretraités.

4/ Immoford

L'activité de la société consiste en la location du site de Vénissieux à la société ByMyCar, concessionnaire Ford à Lyon.

L'exercice 2023 de la société se solde par un bénéfice net de 981 575 euros.

B/ Evènement postérieur à la clôture.

La société n'entretient aucune relation commerciale directe avec des acteurs ukrainiens ou russes, néanmoins les actions prises par la Russie en Ukraine pourraient avoir un impact sur nos fournisseurs, en particulier nos fournisseurs de niveau inférieur et affecter nos chaînes d'approvisionnement. Aucun impact significatif n'a été constaté à ce jour. Les évènements survenus en mai 2024, en Nouvelle Calédonie n'ont pas d'impact significatif sur les comptes de la société FMC Automobiles.

Copie certifiée conforme à l'original

1 : REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 sont établis conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le PCG et aux principes généralement admis.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- . Continuité de l'exploitation comme rappelé dans les faits marquants de l'exercice
- . Permanence des méthodes comptables
- . Indépendance des exercices

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les principales règles et méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

. a/ Immobilisations Incorporelles et Corporelles**a1. Immobilisations Incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées aux coûts d'acquisition.

a2. Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées aux coûts historiques, les intérêts des emprunts pour financer la fabrication des immobilisations en sont exclus. La méthode dégressive s'applique à l'ensemble des biens immobilisés éligibles à cette méthode, il s'en suit un complément de charge à celle résultant de la méthode linéaire, complément porté en amortissements dérogatoires. Les durées d'amortissement retenues sont les durées d'utilisation effectivement constatées dans l'entreprise et non plus les durées d'usage de la profession ; elles sont les suivantes :

	<u>Durée d'amortissement adoptée à compter de 2005</u>	<u>Durée d'amortissement pratiquée < à 2005</u>
- Constructions	41 ans	20 ans
- Agencements et aménagements	20 ans	10 ans
- Matériel et outillage	17 à 22 ans	6 2/3 ans
- Installations techniques	17 à 22 ans	6 2/3 ans
- Mobilier	10 ans	10 ans
- Matériel de transport	10 ans	5 ans

L'application du règlement CRC 2004-06 sur la comptabilisation des actifs n'a pas d'impact significatif sur les comptes de la société. Ce règlement dispose qu'un actif est un élément identifiable du patrimoine ayant une valeur économique positive pour l'entité, c'est-à-dire un élément générant une ressource que l'entité contrôle du fait d'événements passés et dont elle attend des avantages économiques futurs.

. b/ Immobilisations Financières

Les titres de participation sont évalués soit au coût historique, soit à leur coût d'apport.

En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est mis en œuvre en utilisant la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés ou une valeur patrimoniale.

Un test de dépréciation basé sur la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés a été effectué sur les titres d'ImmoFord. Ce test n'a pas révélé de perte de valeur par rapport à la valorisation historique des titres ImmoFord.

Un test de dépréciation basé sur la situation nette a été effectué sur les titres de Ford Aquitaine Industries. Ce test n'a pas révélé de perte de valeur par rapport à la valorisation historique des titres de Ford Aquitaine Industries.

Copie certifiée conforme à l'original

. c/ Stocks et en-cours

La valorisation des stocks est effectuée selon la méthode du premier entré - premier sorti (FIFO). Des provisions sont constituées pour les articles dont la valeur probable de réalisation est inférieure au prix de revient, ces articles sont notamment identifiés en raison de leur faible rotation et des derniers volumes de vente ou de consommation connus.

Les stocks ont été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice en fonction des derniers volumes de vente connus (pièces de rechange).

. d/ Créances et dettes

Les créances sont évaluées à la valeur de facturation et dépréciées, si nécessaire, en fonction de la situation juridique et financière de chaque débiteur défaillant appréciée à la clôture de l'exercice.

Les Créances et les dettes enregistrées aux comptes de tiers rattachés sont évaluées taxes comprises.

. e/ Programmes d'incitation aux ventes

Le coût de ces programmes est comptabilisé en charges concomitamment à l'enregistrement des ventes correspondantes. Dans le cas où ils sont décidés postérieurement à ces ventes, ils sont provisionnés lors de cette décision.

La dette apparaît au passif du bilan sur la ligne "Autres dettes".

. f/ Affacturage

Un contrat d'affacturage a été passé avec FCE BANK PLC France, aux termes duquel les créances nées de la vente de véhicules sont cédées au jour le jour à cet organisme qui est chargé du recouvrement et supporte les risques afférents.

Les créances nées de la vente des pièces détachées sont affacturées auprès de FCE BANK PLC France.

. g/ Indemnités de départ en retraite

L'ensemble des indemnités qui seront à verser lors du départ en retraite du personnel fait l'objet d'une provision échelonnée sur la durée prévisible de service des salariés concernés.

Cette provision est comptabilisée sous la rubrique "Provisions pour risques et charges".

Une partie de cette provision a été externalisée auprès des Assurances Fédérales Vie (société d'assurances du Crédit Lyonnais).

Ce versement est définitif et ne peut être récupéré.

La méthode d'évaluation est la méthode actuarielle, les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation = 3.20%
- Taux d'inflation = 2.10%
- Taux de progression future des salaires = 2.60%
- Table de mortalité = table INSEE 2017-2019

Les calculs sont effectués une fois tous les trois ans avec une projection sur les deux années suivantes.

La dernière révision des calculs date de 2023.

. h/ Garantie des produits vendus

Une provision est constituée pour couvrir le coût estimé de la garantie des véhicules et pièces détachées au moment de leur vente.

Cette provision est comptabilisée sous la rubrique "Provisions pour risques et charges".

. i/ Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes et créances en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

Les pertes latentes de change non compensées sont comptabilisées en charges, soit par la méthode d'inscription des créances et dettes au cours de fin d'exercice, soit par constitution d'une provision pour risques.

. j/ Programmes de reprises/rachats de véhicules loueurs

Dans le cadre des engagements de rachats de véhicules auprès des loueurs courte durée, une provision est constituée pour couvrir le coût estimé de perte à la revente de ces véhicules.

Copie certifiée conforme à l'original

COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN**CAPITAL ET RESERVES****2) Capital social**

<u>Catégories de parts ou d'actions</u>	<u>en début d'exercice</u>	<u>créés en 2023</u>	<u>Nombre de Titres remboursés en 2023</u>	<u>en fin d'exercice</u>	<u>Valeur nominative</u>
Actions nominatives	1 600 187			1 600 187	15,24 €

3) Variation des capitaux propres

		<u>2023</u>	<u>2022</u>
Capitaux propres à l'ouverture du bilan		186 000 371	70 379 582
Résultat comptable		21 263 415	159 161 878
Augmentation capital : Réserve non distribuable		-	-
Distributions de l'exercice	{		
	Prime d'émission	-	-
	Distribution de réserves	-	-
	Distribution report à nouveau	-	(37 161 519)
	Distribution de résultat	-	(6 379 569)
Variation des subventions d'investissement	{		
	Subvention reçue	-	-
	Amortissement subvention	-	-
Variation des provisions réglementées	{		
	Provision pour investissement	-	-
	Amortissements dérogatoires	-	-
Capitaux propres à la clôture du bilan		207 263 787	186 000 371

Le bénéfice comptable 2022 a été imputé en totalité en report à nouveau pour 159 161 877,93 €

Copie certifiée conforme à l'original

COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN**PROVISIONS****4) Etat des provisions**

	Provisions réglementées	Provisions pour risques et charges	Dépréciations	TOTAL
Montant au début de l'exercice	-	102 456 829	989 304	103 446 133
Dotations de l'exercice	-	113 704 817	2 470 240	116 175 057
Reprises de l'exercice	-	(86 080 649)	(587 470)	(86 668 119)
Montant à la fin de l'exercice	-	130 080 996	2 872 074	132 953 070

4.1) Provisions réglementées

Au 31 décembre 2023, ce poste ne comporte plus aucune provision.

4.2) Tableau de synthèse des provisions pour risques et charges

	Solde d'ouverture	Dotations aux provisions de l'exercice	Reprises de l'exercice (provision consommée)	Reprises de l'exercice (provision devenue sans objet)	Solde de clôture
Provisions pour litiges contentieux	6 083 951	2 210 582	(140 827)	(1 778 638)	6 375 068
Provision pour risque de garantie sur la vente des véhicules et pièces de rechange	91 906 037	101 966 741	(33 128 169)	(48 812 228)	111 932 381
Provision pour pénalités de marché	-	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	0	203	-	-	203
Provisions pour pensions et obligations similaires	2 603 456	2 485 676	-	(517 093)	4 572 039
Provision pour reprise de véhicules	1 863 384	7 041 615	(1 703 694)	-	7 201 305
Autres provisions pour risques et charges	-	-	-	-	-
Total provisions pour risques et charges	102 456 829	113 704 817	(34 972 690)	(51 107 959)	130 080 996

Compte tenu de son activité, le groupe est exposé à des négociations ou des litiges avec des distributeurs ou d'anciens distributeurs de la marque. A chaque clôture, le groupe effectue une revue des situations en cours et estime les cas susceptibles de donner lieu à des coûts significatifs pour la société.

4.3) Dépréciations

Le montant de 2 872 074,04 € au 31 décembre 2023 est composé :

- de la dépréciation des titres de participation constituée à hauteur de 0 €
- de la dépréciation des stocks constituée à hauteur de 2 599 637,16 €
- de la dépréciation des comptes clients constatée à hauteur de 272 436,88 €

Copie certifiée conforme à l'original

COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN**ACTIF IMMOBILISE ET AMORTISSEMENTS****5) Etat de l'actif immobilisé**

	Immobilisat. Incorporelles	Immobilisat. Corporelles	Immobilisat. financières	TOTAL
Valeur brute au début de l'exercice	173 703	37 055 099	54 563 432	91 792 234
Acquisitions, créations, apports reçus et prêts accordés au cours de l'exercice	-	1 139 544	110 757	1 250 301
Cessions, mises hors service, apports effectués et remboursements sur prêts	(4 320)	(59 181)	-	(63 501)
Valeur brute à la fin de de l'exercice	169 383	38 135 462	54 674 190	92 979 034

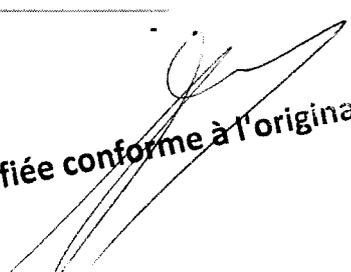
6) Etat des amortissements et provisions**6a) Amortissements et provisions pour dépréciation**

	Immobilisat. Incorporelles	Immobilisat. Corporelles	Immobilisat. financières	TOTAL
Cumulés au début de l'exercice	148 422	29 071 813	-	29 220 235
Dotations linéaires	4 320	851 864	-	856 184
Dotations dégressives				-
Dotations exceptionnelles				-
Cessions et mises hors service	(4 320)	-	-	(4 320)
Reprises provisions pour dépréciation				-
Cumulés à la fin de l'exercice	148 422	29 923 677	-	30 072 100

6b) Amortissements dérogatoires portés en provisions réglementées

	Immobilisat. Incorporelles	Immobilisat. Corporelles	Immobilisat. financières	TOTAL
Cumulés au début de l'exercice	-	-	-	-
Dotations de l'exercice	-	-	-	-
Reprises de l'exercice	-	-	-	-
Cumulés à la fin de l'exercice	-	-	-	-

Copie certifiée conforme à l'original



IMMOBILISATIONS CORPORELLES

7. Evaluation et amortissement

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais financiers engagés pour leur acquisition.

L'amortissement économique a été déterminé selon le mode linéaire.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

8. Titres de participations, prêts et créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances immobilisées ont été évalués à leur valeur nominale.

Le montant net à la fin de l'exercice de 54 674 190 € concerne d'une part les titres de participation détenus dans les filiales et d'autre part des dépôts et cautionnements versés selon détail suivant :

- Titres de participation Ford Aquitaine Industries SAS pour 49 801 936 €
- Titres de participation IMMOFORD SNC pour 4.748.186 €
- Dépôts et cautionnements versés pour 124.067 €

Les dépôts et cautionnements ont augmenté par rapport à 2022 du fait d'un nouveau dépôt de garantie versé à la société ENGIE.

CREANCES ET DETTES

9. Evaluation des créances et dettes

Les créances non facturées ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu en fonction de la situation de chacun des débiteurs défaillants à la clôture de l'exercice.

Copie certifiée conforme à l'original



ACTIF CIRCULANT ET COMPTES DE REGULARISATION**10) Etat de l'actif circulant : stocks**

	Montant brut	Dépréciation	Montant net
Matières premières, approvisionnements			
Matières premières et consommables	160 415	-	160 415
Marchandises			
Véhicules (neufs - de service - d'occasion)	120 464 965	(2 142 374)	118 322 592
Pièces de rechange et accessoires	13 529 507	(457 263)	13 072 244
Sous-total marchandises	133 994 473	(2 599 637)	131 394 836
Total stocks	134 154 888	(2 599 637)	131 555 251

L'augmentation globale des stocks s'élève à 4,79 millions d'euros. Elle est liée à une baisse des stocks de véhicules neufs pour (2,86) millions d'euros, une hausse des stocks de véhicules de service pour 2,93 millions d'euros, une hausse des stocks de véhicules d'occasion pour 0,92 millions d'euros et une hausse du stock de pièces détachées pour 3,79 millions d'euros.

copie certifiée conforme à l'original

ACTIF CIRCULANT ET COMPTES DE REGULARISATION**11) Etat des échéances des créances et des dettes****11a) Etat des échéances des créances**

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d' 1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Capital souscrit non appelé	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	124 067	100	123 967	-
Avances, acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
Créances clients et comptes rattachés	60 327 798	60 327 798	-	-
Autres créances (cf paragraphe 12)	920 208 242	920 208 242	-	-
Charges constatées d'avance	4 630 927	1 660 204	2 970 723	-
Total général	985 291 034	982 196 344	3 094 690	-

11b) Etat des échéances des dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d' 1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
- Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
- Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
- Emprunts et dettes auprès des ets de crédit	4 938 583	4 938 583	-	-
- Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
- Avances et Acomptes	-	-	-	-
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	220 993 069	220 993 069	-	-
- Dettes fiscales et sociales	69 041 395	69 041 395	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres dettes (cf paragraphe 12)	539 332 473	539 332 473	-	-
Produits constatés d'avance	8 358 500	8 358 500	-	-
Total général	842 664 021	842 664 021	-	-

Copie certifiée conforme à l'original.

ACTIF CIRCULANT ET COMPTES DE REGULARISATIONS**12) Détail des autres créances et autres dettes**

12a) Autres créances	2023	2022	
Taxe sur la valeur ajoutée	101 708 016	76 669 984	
Etat - remboursement Taxes diverses à recevoir	-	-	
Etat - Contribution Economique Territoriale	-	-	
A recevoir groupe sur créances subrogées	26 225 948	32 639 067	
Avances de trésorerie aux sociétés du groupe	-	-	
Avance FILM (Ford International Liquidity Management)	791 324 692	752 322 353	
Autres créances (débiteurs divers & produits à recevoir)	949 586	1 738 170	(1)
Total	920 208 242	863 369 573	

(1) La diminution globale du poste "autres créances" s'élève à (788) K€.

Elle est liée principalement à une baisse des avoirs à recevoir fournisseurs extérieurs pour un montant de (244) K€ et une baisse du poste Personnel Avances et acomptes pour (514) K€

12b) Autres dettes	2023	2022	
Avances de trésorerie des sociétés du groupe	140 175 111	139 235 771	
Primes à payer sur programmes d'incitation à la vente	397 466 442	244 725 223	
Autres dettes (soldes créditeurs clients divers)	1 690 921	26 380 218	(2)
Total	539 332 473	410 341 211	

(2) La diminution globale du poste "autres dettes" s'élève à (24 689) K€.

Elle est due à une diminution de l'encours de clients créditeurs

En vertu de la convention existante, FMC Automobiles, filiale de Groupe FMC, centralise la trésorerie du groupe en France au moyen d'un système de "cash pooling".

La dette de FMC Automobiles vis-à-vis de Groupe FMC France s'élève à 50 035 K€

Groupe FMC France ne réclamera pas le remboursement de sa créance dans les 12 prochains mois.

La dette de FMC Automobiles vis-à-vis de ImmoFord s'élève à 962 K€

ImmoFord ne réclamera pas le remboursement de sa créance dans les 12 prochains mois.

La dette de FMC Automobiles vis-à-vis de Ford Aquitaine Industries s'élève à 89 179 K€

Par ailleurs, FMC Automobiles remonte l'intégralité de la trésorerie française disponible vers FILM qui gère la trésorerie pour l'ensemble des activités européennes du groupe Ford. Globalement, les filiales françaises sont en position positive de 791 324 691,64 euros. La société n'a connaissance d'aucun élément au niveau du groupe Ford qui serait susceptible de remettre en cause le recouvrement de ces créances.

13) Charges et produits constatés d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel	Total	
Charges constatées d'avance	4 630 927	-	-	4 630 927	(3)
Produits constatés d'avance	8 358 500	-	-	8 358 500	(4)

(3) : Concerne des primes d'assurances pour 281 K€, une assurance dépannage pour 3 071 K€, une aide à la représentation Concessionnaire pour 960 K€ et un loyer pour 318 K€.

(4) : Concerne des véhicules facturés et non livrés pour 8 138 K€ et les retours de pièces suite à réclamations pour 220 K€

14) Charges à répartir

Montant net au début de l'exercice	Augmentation au cours de l'exercice	Dotation aux amortissements de l'exercice	Montant net à la fin de l'exercice
---	--	--	---

Copie certifiée conforme à l'original

15. Rémunération et avances aux dirigeants

- a) Tous les dirigeants sont salariés et, pour des raisons de confidentialité, seul le chiffre total des dix meilleures rémunérations est indiqué, celui-ci s'élève à 2 759 036 €.
- b) Conformément au code du Commerce, aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la société.

16. Valeurs mobilières de placement et Disponibilités

- a) Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.
- b) Il n'existe pas de liquidités en monnaie étrangère.


Copie certifiée conforme à l'original

ELEMENTS CONCERNANT PLUSIEURS POSTES DU BILAN

17) Actif

Poste de bilan	Produits à recevoir	Factures à établir	Entreprises liées	dont montant de	comptabilisé en
Capital souscrit non appelé	-	-			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	-	-	-		
Participation	-	-	54 550 122		
Créances rattachées à des participations	-	-	-		
Autres titres immobilisés	-	-	-		
Prêts	-	-	-		
Autres immobilisations financières	-	-	-		
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-		
Clients et comptes rattachés	-	7 247 637	7 839 101	3 546 172	factures à établir
Autres créances (voir note 12a)	72 581 868	-	817 550 640	-	avoirs à recevoir
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	-	-	-		
Charges à répartir	-	-	-		
Charges constatées d'avance	-	-	-		
Ecart de conversion	-	-	-		
TOTAL	72 581 868	7 247 637	879 939 863	3 546 172	
Produits financiers	-	-	30 684 045		

Note :

Le terme "**entreprises liées**" désigne l'ensemble des entités FORD avec lesquelles FMC Automobiles réalise des transactions.

Le réseau des concessionnaires distribuant nos produits n'est pas considéré parmi les entreprises liées car non susceptible d'être inclus dans un même ensemble consolidable

Copie certifiée conforme à l'original

ELEMENTS CONCERNANT PLUSIEURS POSTES DE BILAN

18) Passif

Poste de bilan	Charges à payer	Factures non parvenues	Entreprises liées	dont montant de	comptabilisé en
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 938 583	-	4 938 583	4 938 583	Intérêts courus à payer
Emprunts et dettes financières diverses	-	-	-	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	43 696 660	178 640 251	14 732 328	Factures à recevoir
Dettes fiscales et sociales	10 598 824	-	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-	-
Autres dettes (voir note 12b)	397 466 442	-	140 175 111	-	Avoirs à émettre
Produits constatés d'avance	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	-	-	-
TOTAL	413 003 849	43 696 660	323 753 945	19 670 911	
Charges financières	-	-	88 504 063		

Note :

Le terme "**entreprises liées**" désigne l'ensemble des entités Ford avec lesquelles FMC Automobiles réalise des transactions.

Le réseau des concessionnaires distribuant nos produits n'est pas considéré parmi les entreprises liées car non susceptible d'être inclus dans un même ensemble consolidable

Copie certifiée conforme à l'original

COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT**19) Ventilation du montant net du chiffre d'affaires (hors taxes)**

Par secteurs d'activités :	<u>2023</u>
. Marchandises	2 746 776 313
. Production vendue biens	40 818
. Production vendue services	100 704 539
TOTAL	<u>2 847 521 670</u>
dont à l'exportation :	
. Marchandises	74 794 032
. Production de services	1 924 294
TOTAL	<u>76 718 326</u>

20) Charges et produits financiers sur entreprises liées

Montant des charges financières concernant les entreprises liées : 88 504 063

Montant des produits financiers concernant les entreprises liées : 30 684 045

Note :

Le terme "**entreprises liées**" désigne l'ensemble des entités FORD avec lesquelles FMC Automobiles réalise des transactions.

Le réseau des concessionnaires distribuant nos produits n'est pas considéré parmi les entreprises liées car non susceptible d'être inclus dans un même ensemble consolidable

Dans la liasse fiscale, le terme "entreprises liées" concerne les entreprises membres de l'intégration fiscale ou ayant un lien direct de participation avec les entreprises intégrées.

Les charges financières concernant les entreprises liées hors entreprises membres de l'intégration fiscale se rapportent à la société Ford Credit PLC.

21) Charges et produits exceptionnels

	<u>Charges</u>	<u>Produits</u>
Indemnités versées ou reçues sur litiges clients	144 340	194 024
Indemnités versées ou reçues sur litiges salariés	50 000	
Régularisations clients	(3 953)	(23 550)
Indemnités versées ou reçues sur litiges Fournisseurs		
Pénalités de retard de livraison sur marchés	(4 396)	
Régularisations fournisseurs		68 593
Pénalités perçues sur non retour de pièces		341 438
Régularisations stocks pièces détachées		
Régularisations charges fiscales et sociales		
Régularisations dettes fiscales et sociales		
Pénalités Litige URSSAF	600	
Contraventions automobiles	85	
Véhicules volés ou détruits	102 699	
Reprise provision pour Véhicules volés ou détruits		
Oppositions administratives		
Subventions versées		
Charges à payer sur Indemnités de départ	(380 147)	
Provision pour restructuration	1 922 872	
Produit/charge sur cessions des immobilisations incorporelles		
Produit/charge sur cessions des immobilisations corporelles		674 484
Valeur nette comptable des immobilisations corporelles cédées	59 181	
Provision pour litiges	2 210 582	1 919 465
	<u>4 101 864</u>	<u>3 174 453</u>

Copie certifiée conforme à l'original

COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT**22) Ventilation de l'effectif moyen**

Personnel salarié	2023	2022
Cadres	130	125
ETAM	17	22
Ouvriers	65	67
	212	214

L'effectif moyen mensuel est égal à la somme arithmétique des effectifs inscrits au dernier jour de chaque mois divisé par 12 (exercice d'une durée de douze mois).

23) Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

La charge nette pour impôt sur les bénéfices de l'exercice ressort à 15 636 132,00 €.

Ce chiffre résulte de l'application du taux normal de 25 % au résultat fiscal DGI N° 2058 Abis qui s'élève à 60 643 992,48 € soit un impôt sur les sociétés de 15 160 998 €.

Une contribution sociale de 3,3% pour 475 134 € s'ajoute à l'impôt sur les sociétés.

La charge d'impôt se répartit comme suit entre résultat courant et résultat exceptionnel :

	Résultat comptable avant impôt	Réintégrations déductions fiscales	Résultat imposable	Ventilation de l'impôt
Résultat courant	39 491 327	22 412 140	61 903 467	15 960 868
Résultat exceptionnel	(927 411)	685	(926 726)	(238 942)
Participation des salariés	(1 664 369)	1 331 620	(332 749)	(85 794)
	36 899 547	23 744 445	60 643 992	15 636 132

La société est intégrée dans le périmètre du régime fiscal des groupes de sociétés au sein du Groupe FMC France.

Dans ce cadre, il est à noter qu'il n'y a pas d'impact sur la répartition de l'impôt sur les sociétés entre le régime de groupe et celui de la société si elle est imposée séparément au titre de 2023.

24) Information sur contrôle fiscal

Un contrôle fiscal portant sur les exercices 2016 à 2022 a débuté en novembre 2023. Ce contrôle est toujours en cours.

Aucune provision relative à ce contrôle n'a été constatée dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2023.

Copie certifiée conforme à l'original

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS**25) Dettes garanties par des sûretés réelles**

Nature de la dette	Montant garanti par des sûretés réelles	Nature de la sûreté consentie
--------------------	--	-------------------------------

NEANT

26) Montant des engagements financiers hors crédit-bail**26a) Engagements donnés**

Catégorie d'engagements	TOTAL	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Cautions à FCE BANK (en financement des pièces détachées)	4 679 111	-	-	-	4 679 111	-
Cautions à FCE BANK (sur clients à risque)	-	-	-	-	-	-
Garantie aux organismes de crédit (crédit bail immobilier des filiales)	-	-	-	-	-	-
Garantie aux fournisseurs	-	-	-	-	-	-
Emprunt obligataire	-	-	-	-	-	-
Effets escomptés et non échus	-	-	-	-	-	-
Autres engagements donnés :						
– Douanes	-	-	-	-	-	-
– Loueurs	25 043 725	-	-	-	-	25 043 725
– Contrat bail Nanterre	1 046 506	-	-	-	-	1 046 506
– Concessionnaires	-	-	-	-	-	-
– Fournisseurs	60 244 078	-	-	-	-	60 244 078
– Administration fiscale	-	-	-	-	-	-
Total	91 013 420	-	-	-	4 679 111	86 334 309

26b) Engagements reçus

Catégorie d'engagements	TOTAL	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Cautions reçues des concessions	-	-	-	-	-	-
Cautions reçues de :						
– Ford Motor US	-	-	-	-	-	-
– BNP	-	-	-	-	-	-
– Douanes (import Transit Turquie)	-	-	-	-	-	-
– Crédit National	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

Remarque :

Le terme "entreprises liées" désigne l'ensemble des entités FORD avec lesquelles FMC Automobiles réalise des transactions.

Copie certifiée conforme à l'original

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS**27) Information en matière de crédit-bail**

Il n'existe pas de contrat de crédit bail.

28) Accroissement ou allègement de charges fiscales futures

Les créances latentes d'impôt sur les sociétés résultant des différences entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains produits et charges sont résumées dans le tableau ci-dessous :

	Créances/(Dettes) latentes au 01/01/2023	Var nettes de l'exercice prod/(charges)	Impact changement taux d'imposition	Créances/(Dettes) latentes au 31/12/2023
I Décalages certains ou éventuels				
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour risques et charges non déductibles	996 332	964 735	-	1 961 068
Provisions pour dépréciation d'actif non déductibles (stock VO et PD) <i>(hors dépréciation des titres)</i>	28 929	66 862	-	95 791
Charges à payer non déductibles (ORGANIC, RSP, RRR à accorder)	1 269 000	5 349 232	-	6 618 232
Total I	2 294 261	6 380 829	-	8 675 091
II Eléments à imputer				
. Déficit reportable fiscalement	-	-	-	-
III Eléments de taxation éventuels				
. Plus-values sur éléments d'actif non amortissables apportés sous régime de faveur	-	-	-	-

- Les créances et dettes latentes à fin 2023 sont calculées au taux d'impôt de :

25,825%

- Les créances et dettes latentes à fin 2022 sont calculées au taux d'impôt de :

25,825%

29) Evènements postérieurs à la clôture

Il n'existe pas d'événement significatif postérieur à la clôture.

Copie certifiée conforme à l'original



ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS**30) Incidence des évaluations fiscales dérogatoires**

L'effet sur le résultat avant impôts des évaluations fiscales dérogatoires est comme suit :

	<u>Exercice 2023</u>	<u>Exercice 2022</u>
Résultat avant impôts sur les sociétés	36 899 547	163 926 147
Mouvements des provisions réglementées		
- Provision pour investissement	-	-
- Amortissements dérogatoires	-	-
Résultat avant impôts hors évaluation dérogatoire	<u>36 899 547</u>	<u>163 926 147</u>

31) Identité de la société consolidante :

Suite à la cession des titres de GROUPE FMC France par FORD MOTOR COMPANY à FORD ESPANA, les comptes de la société FMC Automobiles SAS sont inclus dans les comptes consolidés de Ford Espana, elle-même filiale de FMC USA, les comptes de FMC Automobiles restant inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de :

Dénomination sociale : FORD MOTOR COMPANY
 Forme : Société Anonyme
 Ayant son siège social à : The American Road, Dearborn, Michigan 48121, USA

32) Information sur les honoraires des commissaires aux comptes

Nature d'intervention	Charge à payer au 31/12/2022	Honoraires payés en 2023	Honoraires comptabilisés dans le compte de résultat	Charge à payer au 31/12/2023
Contrôle légal des comptes 2022	(236 000)	231 807	(4 193)	-
Contrôle légal des comptes 2023		-	232 000	(232 000)
Autres conseils et prestations de service				-

Copie certifiée conforme à l'original

33. Liste des filiales et participations :

Informations financières	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
Filiales et participations											
A. Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication :											
1. Filiales (détenues à plus de 50 %) :											
F1 : Ford Aquitaine Industries SAS	10 000 000	44 559 725	100,00%	49 801 936	49 801 936	0	0	10 023	(3 431 116)	0	
F2 : IMMOFORD SNC	16 312	1 595 937	99,99%	4 748 186	4 748 186	0	0	1 605 689	981 575	1 400 925	
2. Participations (détenues entre 10 et 50 %) :											
P1 :											
P2 :											
P3 :											
B. Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'excède pas 1 % du capital de la société astreinte à la publication :											
F1 :											
Filiales françaises (ensemble)											
Filiales étrangères (ensemble)											
Participations dans les sociétés françaises (ensemble)											
Participations dans les sociétés étrangères (ensemble)											

Copie certifiée conforme à l'original



FMC AUTOMOBILES

Société par actions simplifiée au capital de 24 394 693 €

Siège social: 1 rue du 1er mai, Immeuble Axe Seine

Nanterre (92000)

425 127 362 RCS Nanterre

PROCES VERBAL DE DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 28 JUIN 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 28 juin, la société GROUPE FMC FRANCE SAS sise au 1 rue du 1^{er} mai – Immeuble Axe Seine, 92500 Nanterre,

Représentée par son Président, Monsieur Jonathan WILLIAMS,

Agissant en qualité d'associé unique, propriétaire des 1 600 187 actions composant le capital social, après consultation par courrier et après avoir pris connaissance des projets de résolutions, du rapport de gestion, des comptes sociaux 2023 et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, a statué sur les sujets suivants :

- Approbation des comptes au 31 décembre 2023,
- Affectation des résultats, distribution de dividendes,
- Conventions de l'article L.227-10 du Code de commerce,
- Approbation du montant des charges et dépenses non déductibles visées à l'article 39-4 du Code général des impôts,
- Nomination du commissaire aux comptes,
- Questions diverses.

L'associé unique prend les décisions suivantes :

Première résolution

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve ledit rapport de gestion ainsi que les comptes annuels de l'exercice clos qui font apparaître un bénéfice de 21 263 415,14 euros.

En conséquence, l'associé unique donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée.


Copie certifiée conforme à l'original
1

Deuxième résolution

L'associé unique fixe le montant total du dividende au titre de l'exercice 2023 à 160 018 700,00 euros, constitué de la totalité du bénéfice de l'exercice, soit 21 263 415,14 euros et prélevé pour le reliquat sur le poste report à nouveau à hauteur d'un montant de 138 755 284,86 euros soit un dividende total de 100,00 euros par action.

Dès lors, le solde du compte de report à nouveau ressortira à un montant créditeur de 20 410 923,67 €.

Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'associé unique prend acte, conformément à la loi, qu'il a été distribué les dividendes suivants au titre des trois précédents exercices :

- Au titre de l'exercice 2022 : Néant
- Au titre de l'exercice 2021 : 43 541 088,27 euros soit 27,21 euros par action.
- Au titre de l'exercice 2020 : Néant

Cette résolution est adoptée.

Troisième résolution

L'associé unique, en application de l'article L227-10 alinéa 4 du Code de commerce, prend acte du fait qu'au titre de l'exercice 2023, aucune convention réglementée ne doit être inscrite au registre.

Cette résolution est adoptée

Quatrième résolution

L'associé unique approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles soumis à l'impôt sur les sociétés visés à l'article 39-4 du Code Général des Impôts s'élevant à 685 € qui n'ont pas généré d'impôt sur les sociétés au niveau de la société en raison de l'existence d'une convention d'intégration fiscale.

Cette résolution est adoptée.

Cinquième résolution

L'associé unique, prenant acte de l'expiration des mandats de la société PricewaterhouseCoopers Audit, commissaire aux comptes titulaire, et de Monsieur Patrice Morot, commissaire aux comptes suppléant, décide :

- de renouveler le mandat de la société PricewaterhouseCoopers Audit, société anonyme au capital de 2 510 460 euros, dont le siège social est sis 63 rue de Villiers, 92208 Neuilly sur Seine, immatriculée au Registre du Commerce de Nanterre sous le numéro 672 000 483 en qualité de commissaire aux comptes,


Copie certifiée conforme à l'original

- de ne pas nommer de commissaire aux comptes suppléant en application de l'article 10 des statuts.

Cette nomination est effective pour une durée de six exercices venant à expiration à la date d'approbation des comptes de l'exercice clos en 2029.

Cette résolution est adoptée.

Sixième résolution

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement des formalités de publicité et de dépôt consécutives aux résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée.

De ce que dessus il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'associé unique et consigné sur le registre des décisions.

J. P. Williams

GROUPE FMC FRANCE SAS
Représentée par Jonathan Williams


Copie certifiée conforme à l'original